

# L'initié aux pratiques divinatoires prescrit parfois

à l'un des proches du village ou du quartier où il réside, le rituel destiné à résoudre le désordre intérieur provoqué par un ou plusieurs génies possesseurs. Ce travail sur de dangereuses puissances invisibles ne saurait être réalisé qu'après avoir savamment préparé l'appareil rituel du maître ou de la maîtresse du culte de possession. En effet, cet appareillage que nous décrivons ci-dessous ne permet à l'initié de saisir le langage des génies qu'après l'immolation d'un animal.

Ce langage incompréhensible des *djinn*s ou ce sentiment d'être incomprise, Naïma semblait le connaître. Lors d'un séjour dans son quartier natal, un carré d'habitations périurbaines, le *douar*, elle décida de se rendre chez l'une de ses amies d'enfance devenue maîtresse du culte de possession. Naïma a demandé à son amie Moussaouiya de lui donner une consultation divinatoire, lors de laquelle il fut prescrit un sacrifice d'exception, celui d'un mouton. L'importance de l'événement, l'occasion des retrouvailles ont conduit la maîtresse du culte à suggérer d'organiser le rituel chez elle, dans sa propre maison, ce que Naïma accepta.

La cérémonie s'est déroulée un samedi. Au moment du crépuscule, quelques musiciens se sont rendu au *douar*, chez Moussaouiya. Après quelques phrases musicales d'introduction, Naïma fut présentée au panthéon des génies possesseurs dans la pièce principale de l'habitation familiale, assise sur une chaise face à l'Est. Elle tenait dans la main droite un Coran et, dans la gauche, un fanion rouge et vert, couleurs du drapeau national. Ce modeste étendard, fait d'une hampe de roseau, était doublé d'un tissu blanc. Notons que,

lors de telles manifestations au Maroc, l'association du blanc et du vert représente généralement les notables chérifiens. Dans ce cas, elle évoquait précisément Moulay Abdelkader al Jilani (1077-1166 A.C.), saint patron de l'organisation religieuse des Jilala et plus largement de l'ordre soufi de la Qadiria auquel cette organisation veut se rattacher.

Une petite table de bois joliment décorée et remplie de verres de lait fut déposée aux pieds de Naïma. On la plaça juste à côté d'un plateau de cuivre qui, nous le verrons, constitue une pièce importante de l'appareil rituel. Il y reposait divers ingrédients, dont un bol plein de dattes. Non loin de ce plateau, dans un coffret de bois d'olivier, se trouvaient de petits sachets d'encens disposés avec grand soin. Ceux-ci possèdent la réputation d'enchanter les génies possesseurs durant la nuit de transe, lorsqu'ils brûlent dans un *brasero* placé auprès des musiciens. Pour compléter l'appareillage rituel, la maîtresse du culte a déposé un baluchon de tissus aux sept couleurs, celles des génies *mlūk*, dont les possédés se pareront durant la cérémonie nocturne. On dit de ce baluchon qu'il porte le nom du quartier des serviteurs du palais royal, *meshwar*. Était-ce là une manière pour son propriétaire de marquer son allégeance au roi, *malik* ?

Le représentant officiel du carré d'habitations, *moqaddem*, flanqué d'un mouton, tête noire, toison blanche et prêt au sacrifice vint se poster à droite de Naïma assise. Sur la gauche, les officiantes et des spectatrices louaient le prophète Mohamed ; elles chantaient et lançaient le *yoyou*. Dans la pièce d'à côté, l'orchestre jouait un air de musique que nos interlocutrices ont identifié comme étant le *dikr*, terme désignant par ailleurs un mode d'incantation particulier aux grands ordres soufis.

Fébrilement, deux aides de la maîtresse du culte ont habillé Naïma d'une djellaba blanche pour la rasseoir sur sa chaise. Le *moqaddem* a inspecté l'appareillage et a accompli une première circonvolution accompagné de la bête sacrificielle. La maîtresse de cérémonie acheva aussitôt de parer Naïma en la couvrant d'un voile blanc. Cette couleur, m'a-t-on expliqué, signifiait que la jeune femme exprimait ses intentions pacifiques envers le monde de l'invisible. Elle renonçait à devenir une officiante du culte et délaissait l'apprentissage du combat aux côtés de l'armée des anges et des saints, *wali*-s, contre une catégorie particulière de *djinns* appelés *rih*-s. Selon Naïma, si elle avait accepté ce rôle, on l'aurait parée de rouge et de noir. Ces couleurs semblaient traduire respectivement un caractère franchement violent, guerrier, masculin et un genre plutôt féminin, obscur et insaisissable...

Malgré sa parfaite connaissance du monde étranger, du règne de l'inconnu et de l'invisible, Naïma n'a pas souhaité suivre l'initiation des maîtresses de cérémonie, *moqaddema*-s. Il était pourtant souhaitable

qu'elle maîtrise les deux puissances, la rouge et la noire, identifiées au cours de la séance de divination. De surcroît, la maîtrise de ce qui pouvait apparaître comme une possession par deux puissants génies l'autoriserait à affronter de nombreux *djinn*s. Ce phénomène de double possession était par ailleurs considéré des agents du rituel comme tout à fait exceptionnel ! La jeune femme a pourtant refusé la proposition d'entrée dans l'initiation que la maîtresse du culte lui a soumise une dernière fois avant de commander l'acte sacrificiel. Le chef du village a donc saisi le mouton par les pattes. Tandis que les flûtes et les tambourins jouaient l'air du *dikr*, il l'a posé successivement sur l'épaule droite de Naïma, sur son dos et sur l'épaule gauche. Puis, il lui a fait incliner la tête comme pour la saluer. L'homme a chargé ensuite l'animal sur ses propres épaules et a ouvert une ronde d'un pas lourd que Moussaouiya et ses assistantes ont emboîté.

La procession accomplie, le *moqaddem* s'est enfin placé sur le seuil. Il a reposé l'animal et l'a égorgé d'un geste vif, après avoir récité, comme le veut l'usage, la profession de foi suivie du nom des sacrifiants et des puissances destinataires. Au moment où la lame est passée sur la gorge, il a formulé un : « A la grâce de Dieu » – et sur l'ordre d'une officiante, la musique s'est arrêtée à cet instant.

Lorsque le *moqaddem* est revenu muni d'un bol de sang sacrificiel qu'on avait couvert d'un voile blanc, il a effectué un nouveau mouvement latéral avant de consacrer une seconde fois Naïma d'un geste furtif et circulaire du bol au dessus de la tête et des épaules. Il s'est arrêté quelques secondes, tandis que la maîtresse du culte a saisi une datte sur le plateau de cuivre, datte qu'elle a trempée discrètement dans le bol de sang pour la faire ingurgiter à Naïma. Celle-ci a laissé échapper un cri de surprise : elle venait de rompre un interdit qui la faisait entrer malgré elle dans le cercle des initiés au culte de possession.

La sacrifiante lui annonça que c'était là la volonté du pacha des génies rouges, Pacha Hamou. En fait, ce sont les spectatrices et autres amies de Naïma qui avaient commis le premier impair et provoqué l'inévitable. C'est encouragées par les assistantes du culte qu'elles avaient commencé à nourrir joyeusement la jeune femme de dattes chapardées sur le plateau. Or, cette dernière n'avait pas refusé cette tentation, se soumettant ainsi aux caprices de son second génie possesseur, Aïcha Kandicha, dont on dit que la robe est noire comme des dattes sèches... Naïma savait pourtant que sur ce même plateau la grande initiée avait procédé à la séance de divination préliminaire à l'agencement du rituel ! Elle savait que ses ancêtres communs avec l'officiante en charge du plateau divinatoire en étaient les premiers maîtres et les véritables détenteurs ! Elle savait donc que, par respect de ses propres ancêtres, elle ne serait protégée de toutes

les puissances néfastes qu'à condition de respecter certaines règles d'usage au moment de la manipulation de l'appareillage rituel !

Comme le disent de nombreux initiés, certaines puissances cherchent particulièrement à mettre à l'épreuve les humains lors du dénouement du rituel. Pacha Hamou est celui qui, pensait-on, avait conduit le bras de la maîtresse de cérémonie durant le rituel sacrificiel. Suite à cette rupture d'un interdit religieux, c'est au nom de toute sa tribu, Ouled Amar, à laquelle se rattache également la famille de son amie Naïma, que Moussaouiya allait devoir affronter le Pacha du royaume de l'invisible. Elle devait également démontrer à l'assistance sa bravoure, sa loyauté et surtout sa capacité à respecter le cérémonial !

Cet affrontement que l'on peut qualifier de spirituel, mais aussi de physique, s'est déroulé peu après le sacrifice, lors de la nuit de transe. Il fut l'occasion d'une spectaculaire danse des couteaux. Moussaouiya s'entailla profondément les bras alors que la musique battait son plein. Elle défiait quiconque parmi les officiants de servir mieux qu'elle le Dieu Unique : Allah.

Le rituel sacrificiel apparemment conforme aux pratiques musulmanes considérées comme licites, *hallal*, par les docteurs de l'Islam, peut subir des transgressions et voir sa signification première détournée. Ce qui apparaît comme un sacrifice d'exception répond à la nécessité de pallier aux effets de crise de la personne pour laquelle on a prescrit le rituel. Rappelons que celle-ci est considérée comme frappée par des génies. Ces puissances sont réputées asservir ceux qui ont transgressé des règles d'usage qu'elles ont fonction de préserver selon la croyance locale. Elles exigent de mettre à l'épreuve la foi musulmane de celui qui a rompu un interdit par erreur ou par égarement. Il n'est donc pas d'autre recours pour le possédé que de traverser ces épreuves à l'occasion de l'agencement du rituel initiatique. La cérémonie de transe de possession est ouverte par un sacrifice répondant à certaines règles d'exception communément admises dans la plupart des sociétés musulmanes. Par ailleurs, ce ne sont pas seulement la période propitiatoire ou le choix de la victime qui permettent de déterminer l'exception sacrificielle, mais bien le déroulement complet du rituel, ainsi que son dénouement final. En outre, le rite initiatique apparaît effectivement comme la préparation des praticiens à faire face à une situation de crise, celle que chacun est susceptible de rencontrer dans sa vie quotidienne.

Paris, juin 1999.

---

**PIERRE-ALAIN CLAISSE** est étudiant-chercheur à Sciences-Po à Paris dans le programme Science, Environnement, Société.